

**Journée du GERPISA n°240 – Alice MILOR**

***État, sous-traitants et constructeurs français face à la crise (1981-1986)***

**Vendredi 9 novembre 2018 (9h00-10h30)**

**Au CCFA, 2 rue de Presbourg, 75008 Paris (métro et RER Charles de Gaulle Etoile)**

**Intervenant : Alice MILOR**

Doctorante en histoire contemporaine à Sorbonne Université, laboratoire du SIRICE (Sorbonne - Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe).  
alice0milor@gmail.com

**Discutant : Bernard JULLIEN**

**Présentation par l'auteur(e)**

Dans les années 1980, les sous-traitants français sont confrontés aux défis de l'internationalisation : crise sectorielle dès 1980, concurrents japonais, bataille de la productivité et effet de sélection parmi les plus compétitifs d'entre eux. À mesure que les carnets de commandes s'amenuisent, la dépendance de ce tissu de sous-traitants à l'égard de Renault et PSA ressort avec acuité. Pour le gouvernement socialiste au pouvoir en 1981, les politiques publiques doivent être refondées à l'aune de cette nouvelle donne économique et favoriser une solidarité nationale dans la filière. Le Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (CIRI) est ainsi mis à contribution pour apprendre à gérer une crise qui s'étale dans le temps. Comment l'internationalisation du secteur automobile redéfinit-elle les stratégies et les rapports de force entre les sous-traitants, les constructeurs et les pouvoirs publics ?

Parmi les centaines de fournisseurs de Renault et PSA, soixante-dix d'entre eux, en difficulté dans les années 1980, ont été en relation avec le CIRI, sur les archives duquel s'appuie notre étude. Ce Comité interministériel, placé sous la direction du Trésor, œuvre à la relance du secteur automobile en aidant les fournisseurs, via des aides financières et/ou la recherche d'un repreneur. Il pose ainsi la question de l'intervention de l'État – notamment au sein de la relation constructeurs-fournisseurs – et de sa responsabilité. Les dossiers du CIRI constituent ainsi un point d'observation privilégié des sous-traitants, en ce qu'ils sont présentés dans leurs relations avec l'État et les constructeurs. Cela permet aussi de sortir d'une histoire qui prend pour point de départ les grandes figures de constructeurs, au profit d'une entrée par la notion de filière, une approche aujourd'hui au cœur de la Plateforme Automobile (PFA).

Ce travail a été récompensé par le prix Jean Panhard du meilleur mémoire de recherche (catégorie étudiants) sur l'automobile et les mobilités, remis le 4 octobre 2018 dans le cadre du Mondial de l'Automobile par l'Automobile Club de France.

L'étude historique du Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (CIRI), conduite sous la direction du Pr. Pascal Griset, s'inscrit dans les travaux du Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

\* \* \*

Nous remercions le CCFA pour son accueil.

L'accès au séminaire est libre et gratuit, cependant nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous signaler votre présence, soit par inscription sur la page [gerpisa.org/node/5134](http://gerpisa.org/node/5134), soit par e-mail à: [gery.deffontaines@ens-cachan.fr](mailto:gery.deffontaines@ens-cachan.fr), avant le 8/11/2018.